



Rapport d'activité 2025



**ACCUEILS
DE JOUR
RHÔNE
MÉTROPOLE**



L'association Accueils de Jour Rhône Métropole

Issue du collectif des Accueils De Jour (ADJ), l'Association Accueils De Jour Rhône Métropole (ADJRM) a été créée en 2022. Elle fédère aujourd'hui onze associations (ALIS, Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri, Habitat et Humanisme Rhône, LAHSo, LE MAS, La Fondation AJD, Les Petits Frères des Pauvres, L'Amicale du Nid, La Sauvegarde 69, La Toile, Au Tambour) soit 17 accueils de jour.

ADJRM a pour mission de promouvoir aux niveaux techniques et politiques l'accueil inconditionnel de toutes personnes en situation de précarité. Pour ce faire, elle a pour objectifs de :

- » **Animer et soutenir** le travail en réseau et le partage d'expérience entre accueils de jour.
- » **Soutenir la participation** et la parole des personnes concernées.
- » **Analyser et faire connaître** les situations des publics accueillis.
- » **Développer les réponses** aux attentes et besoins des personnes en situation de grande précarité, en coopération avec les acteurs du territoire.
- » **Être force de dialogue**, de propositions et d'alerte auprès des pouvoirs publics.

Le présent rapport présente le cadre d'intervention des accueils de jour, les données d'activité consolidées, et la structuration de la coordination des accueils.

Le Conseil d'Administration d'ADJRM remercie les associations membres, les équipes salariées et bénévoles qui, ensemble, font vivre les valeurs d'accueil, d'hospitalité et le respect des droits des personnes en situation de grande précarité, missions complexes dans un contexte difficile, ainsi que la DDETS du Rhône, la Métropole de Lyon et l'Entreprise des Possibles pour leur écoute et soutien à l'activité.

Les chiffres 2025 en bref



Fréquentation

175 413

passages en accueil
de jour

9 807

ménages inscrits
en accueil de jour



Alimentation

108 364

repas/collations servis

4 601

colis alimentaires
distribués



Hygiène

22 664

douches

11 709

kits hygiène
distribués

5 267

accès laverie
(machine + séchage)



Domiciliation

3 973

domiciliations en file active
le 31/12/2025



Droit au logement

188

relogements
en logement social
et/ou résidence sociale

41

relogements en
hébergement
d'insertion

11

relogements en
hébergement
d'urgence

18

misés à l'abri- solutions
caritatives (Bureau du Cœur,
hébergement citoyen, etc.)

Qu'est-ce qu'un accueil de jour ?

L'ACCUEIL DE JOUR : UN OBJET SOUPLE AU PLUS PRÈS DES BESOINS¹

Le cadre souple de l'activité d'accueil de jour permet aux associations de développer des projets divers et proches des besoins des personnes sans-abri.

Le Code de l'Action Sociale et des Familles (Art. L.345-2) apporte quelques précisions en inscrivant les accueils de jour dans le dispositif dit de **veille sociale** en complément des **maraudes** et du service d'appels téléphoniques pour les personnes sans-abri dénommé le **115**, ainsi que dans la famille des acteurs du secteur de l'**Accueil Hébergement Insertion** (AHI). L'Instruction du Gouvernement du 31 mars 2022, relative aux missions des services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO) pour la mise en œuvre du Service public de la rue au logement confirme ce rôle des accueils de jour dans le dispositif de veille sociale, en lien avec le SIAO, ici la Maison de la Veille Sociale, pour intervenir dans l'accueil et l'accompagnement vers le logement notamment, des personnes sans-abri, sans toutefois préciser ni le cadre ni les moyens dédiés.

LES ACCUEILS DE JOUR ADHÉRENTS À ADJRM

Des accueils de jour professionnels

Les structures adhérentes à ADJRM sont des associations professionnelles, dont les équipes sont constituées de salarié.es formé.es pour intervenir auprès des personnes en situation de grande précarité : agent.e d'accueil, intervenant.e social.e (ME, AS, ES), médiateur.ice santé, conseiller.ère en insertion professionnelle, travailleur.se pair.e, etc. Les bénévoles, présent.es dans toutes les structures, interviennent en support des actions conduites par les professionnel.les.

Valeurs et champs d'intervention

INCONDITIONNALITÉ ET QUALITÉ DE L'ACCUEIL

Les accueils de jours construisent leur activité autour du **principe d'inconditionnalité** : toute personne sans-abri doit trouver une porte ouverte pour être accueillie. Garantir cette possibilité d'accueil de chacun.e nécessite d'adapter les modalités d'accueil des publics. Initialement pensés pour les **hommes isolés**, public toujours majoritaire, les accueils se sont spécialisés pour **rendre possible l'accueil de publics sans-abri beaucoup plus divers : femmes isolées, jeunes, familles, personnes de plus de 50 ans, minorités de genre, etc.** L'inconditionnalité gagne alors à être pensée à l'échelle d'un territoire et dans le maillage des structures d'accueil existantes.

Les associations pensent **la qualité de l'accueil**, en proposant des locaux permettant de recevoir les personnes dans des conditions dignes, adaptées aux différentes missions réalisées par les équipes et chaleureux. La qualité est également pensée sous l'angle de l'accueil proposé par les équipes (salariées et bénévoles) formées, en capacité de recevoir les réalités de vie, souvent complexes, des personnes reçues et d'assurer des temps collectifs et individuels soutenant.

POINT D'ACCÈS AUX PRESTATIONS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

Les accueils de jour s'adaptent aux besoins des personnes dépourvues de domicile personnel. Pour ce faire les services proposés viennent satisfaire, autant que faire se peut, les besoins primaires des personnes :

- **Accès à l'alimentation** : petits-déjeuners, déjeuners, collations, distribution de paniers repas adaptés à la possibilité ou non de cuisiner.
- **Accès à l'hygiène** : se doucher, se raser, se laver les dents, laver son linge, etc.
- **Accès à un vestiaire** : possibilité de mettre des habits propres après une douche ou de distribuer ponctuellement ce qui fait défaut.
- **Accès à l'électricité, internet** : recharger son téléphone, accéder à des démarches en ligne, etc.

POINT D'ACCÈS AUX DROITS

Les accueils de jour, via des démarches rapides ou des accompagnements sociaux au long cours, interviennent pour rendre effectif les droits des personnes. Les champs d'intervention sont très larges : domiciliation, droits sociaux, droit au logement, droit au travail, droit au séjour, droit santé, etc.

POINT D'ACCÈS À LA SANTÉ

Les accueils de jour jouent une fonction primordiale dans l'accès à la santé des personnes sans-abri : attention portée aux personnes par les équipes et très nombreux partenariats avec des équipes mobiles de soins sur les problématiques somatiques, psychiques, prévention et dépistage, addiction qui interviennent directement pendant les permanences d'ouverture.

POINT D'OBSERVATION SOCIALE

Les accueils de jour, avec le 115 et les SAMU sociaux, sont en première ligne pour observer et qualifier les besoins des personnes sans-abri. Identifier, mettre en mot, donner à voir et contribuer à construire des solutions avec le partenariat adapté fait également parti des missions remplies.

1 - Deux documents proposent une vision de l'existant : l'Agence Nationale des Solidarités Actives (ANSA) a publié une étude **Enquête Accueil de jour 2021, Analyse des résultats à l'échelle nationale** (disponible en ligne : [Bienvenue !](#)) qui permet de dresser une cartographie de l'existant. Étude complétée par la Fondation pour le Logement des Personnes Défavorisées, avec la publication en 2023 d'un **Cahier-repères sur les Accueils de Jour - Leurs principes d'action et leurs missions**, sur la base des actions conduites par les Boutiques solidarité de la Fondation (disponible en ligne : [fpl_accueils_de_jour-pdf.pdf](#))



Barbecue des Accueils de Jour, 3 juillet 2025

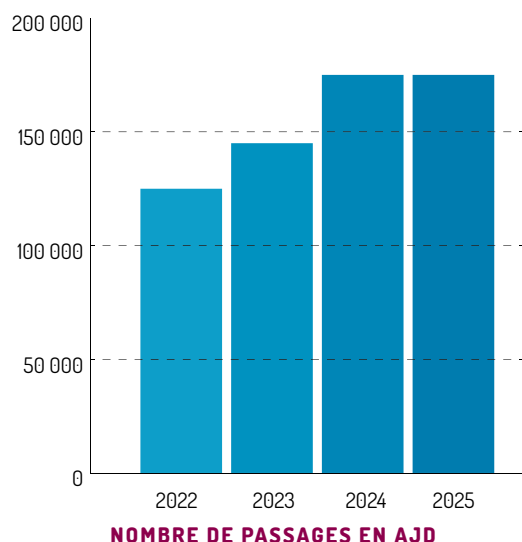
Données d'activité

AVERTISSEMENT

Le système de collecte de données harmonisées entre les accueils de jour est en cours de construction. Les indicateurs ici proposés, font, quand c'est nécessaire, l'objet d'une mention spéciale, pour décrypter les chiffres proposés.

FRÉQUENTATION

>> **175 413** passages en accueil de jour



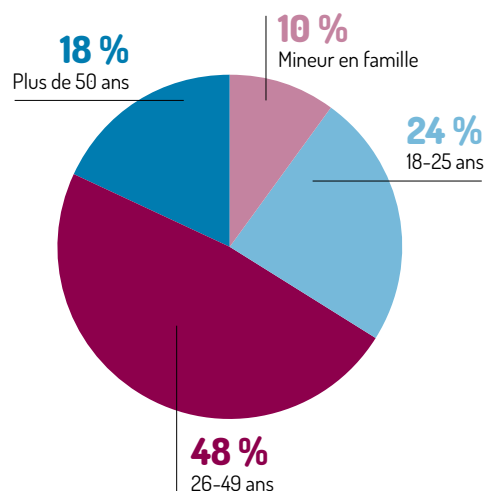
Les accueils de jour ont connu une augmentation sans précédent de leur fréquentation au cours des 4 dernières années. Les équipes et les locaux atteignent leur jauge maximale et sont contraints de fixer des règles d'accès pour assurer des conditions d'accueil sécurisées et décentes.

>> **9 807** ménages inscrits en accueil de jour

Ce chiffre est sous-évalué dans la mesure où les accueils comptabilisent de manière différente les ménages qui fréquentent leur accueil : ménages inscrits, ménages domiciliés, ménages non comptabilisés dans leur seul accès aux prestations de première nécessité. Enfin, il est important de rappeler que certains ménages fréquentent différents accueils de jour.

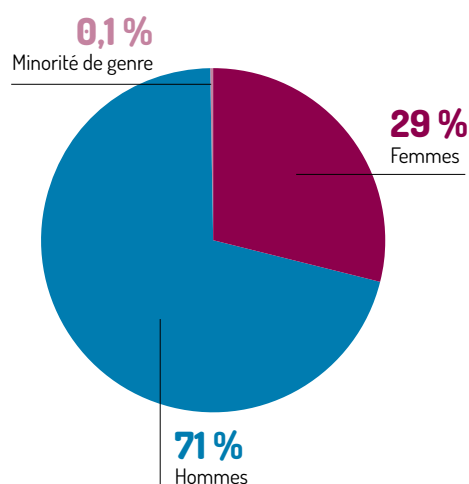
TYPOLOGIE DES PUBLICS

Publics accueillis par âge



L'approche par l'âge permet de constater que si le gros des effectifs reste concentré sur les 26-49 ans (48 %), les publics aux extrémités de la pyramide des âges sont aussi importants : **959 mineurs en familles** ont fréquenté les accueils de jour.

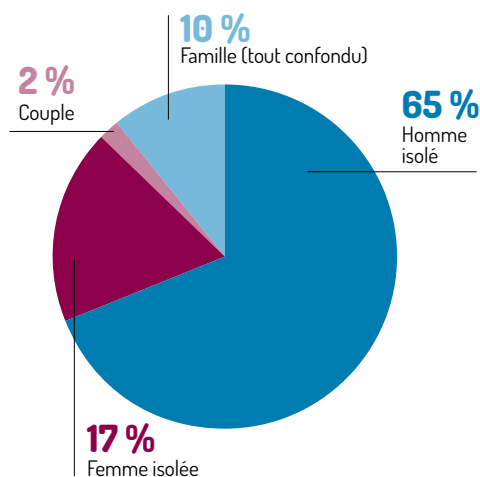
Publics accueillis par genre



Le public "hommes" demeure le plus accueilli dans les accueils de jour (71 %), reflétant une réalité du sans-abrisme, mais aussi une structuration des accueils de jour initialement pensé pour recevoir ce public. Les structures dites mixtes dans leur accueil reçoivent très majoritairement des hommes isolés. Néanmoins, le

développement de lieux dédiés à l'accueil des femmes isolées et des familles permet de confirmer l'existence du public sans-abri femmes qu'elles soient isolées, en couple, et/ou en famille. Enfin, seuls deux accueils comptabilisent les minorités de genre, ce qui induit une sous-estimation du nombre de personnes concernées.

Publics accueillis par composition familiale



Les ménages dits "isolés" composent le gros des effectifs. Néanmoins, la part des couples (2 %) et surtout des familles (10 %), mis en visibilité par les accueils en capacité de les accueillir dans des conditions adaptées (Le Phare, Point Accueil, Saint-André, Les Iris) sont à considérer. 45 % des familles reçues en accueil de jour sont des familles monoparentales avec une femme cheffe de famille.

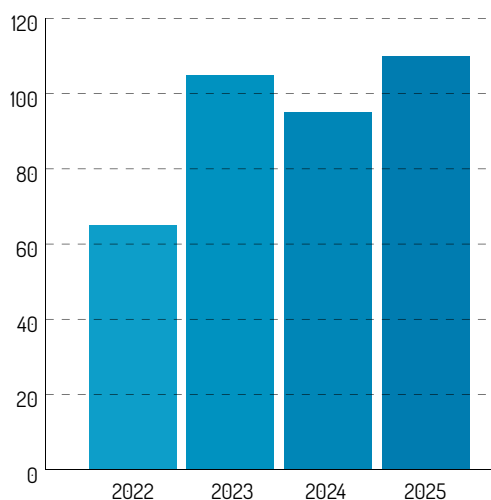
Un contexte d'intervention difficile

Les accueils de jour, comme lieux d'accueil inconditionnel, sont en prise directe avec les évolutions du sans-abrisme sur la Métropole de Lyon et le Département du Rhône. C'est d'abord l'augmentation du nombre de personnes en situation de sans-abrisme (24 000 personnes concernées, 12 143 personnes en situation d'exclusion du logement²) qui impacte l'activité des accueils. Mais ce sont aussi les conditions de vie et réalités crues qui entrent dans les accueils : détresse, dégradation de l'état de santé psychique et somatique, dénuement, violences, etc. En 2024, Le Collectif des Morts à la Rue dénombre 27 personnes décédées en situation de rue.

ACCÈS AUX PRESTATIONS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

Alimentation

>> 108 364 repas/collations



NOMBRE DE REPAS/COLLATIONS

>> 4 601 colis alimentaires distribués

L'accès à l'alimentation joue plusieurs fonctions en accueil de jour. Il s'agit d'abord de proposer la possibilité de manger à sa faim. Les accueils de jour s'inscrivent dans un maillage territorial entre restaurants sociaux (Ville de Lyon, Fondation Armée du salut), maraudes alimentaires, et tiers lieux alimentaires. Les accueils sont le plus souvent positionnés sur les petits-déjeuners/brunch le matin. Lorsqu'ils sont ouverts les après-midis, ce sont des collations/goûters qui sont proposés.

Les repas sont évidemment vecteurs de liens sociaux, et sont souvent organisés en tablées conviviales autour desquelles les personnes se rassemblent par affinité. Cette dimension est essentielle à prendre en compte : elle offre un soutien psychosocial aux personnes, qui, très souvent, souffrent d'isolement et de désaffiliations multiples.

Enfin, cet accès à l'alimentation vise aussi à faciliter le lien entre les personnes accueillies et l'équipe en place de manière à travailler, selon une temporalité adaptée, à leur accompagnement vers l'accès aux droits.

L'accès à une alimentation équilibrée est un enjeu pour tout un chacun. Toutefois, la question est particulièrement prégnante pour les enfants : diversification de l'alimentation, apprentissage du goût, enjeu sur la santé en termes de croissance et de prévention. Les habitudes alimentaires contraintes par la vie sans domicile personnel tendent à marquer durablement les personnes tout au long de leur vie.

2 - Le sans-domicilisme en 2024, rapport annuel du sans-abrisme et de l'exclusion liée au logement dans la Métropole de Lyon, MVS - Urbalyon, novembre 2025.

Hygiène

>> **22 664** douches

>> **11 709** kits hygiène distribués

>> **5 267** accès laverie (machine + séchage)

L'accès à l'hygiène représente le second besoin élémentaire des personnes dépourvues de domicile personnel. Les accueils de jour proposent un service complémentaire, indispensable, aux bains douches municipaux de la Ville de Lyon.

La douche et la possibilité de porter du linge propre permettent aux personnes de maintenir leur intégrité, une image acceptable d'elles-mêmes et la possibilité de nouer des liens sociaux. Ce point est particulièrement sensible pour les personnes qui sont en recherche d'emploi, ou qui souhaitent conserver une sorte d'anonymat social dans l'espace public, notamment les femmes avec un enjeu de protection, mais aussi pour les enfants dont les parents sont particulièrement attentifs au fait qu'ils soient propres sur eux pour aller à l'école.

Le maintien d'une hygiène corporelle décente répond aussi à un impératif de maintien d'un état de santé correct et est indispensable pour prévenir ou guérir de pathologies infectieuses notamment.

S'ajoute pour les femmes, avec une récurrence plus élevée que pour les hommes, la question des agressions physiques et sexuelles dont elles font, sans exception, l'objet. L'enjeu de l'accès à l'hygiène pour ce public revêt une dimension de survie supplémentaire, et s'avère médiateur de la possibilité d'être accompagné face aux violences subies.

POINT D'ACCÈS AUX DROITS

Les conditions de vie, combinées aux fragilités des personnes, ainsi que la numérisation des démarches administratives, comprenant des dysfonctionnements majeurs (l'Anef notamment) conduisent à des situations complexes qui entravent l'accès aux droits. Les accueils de jour sont donc des lieux repères essentiels pour soutenir et accompagner les personnes pour rendre leur droit effectif.

Accueil, information, orientation : traitement rapide de la demande

Les accueils exercent tous une fonction d'accueil/réception de demandes diverses qui nécessitent, en amont même d'un accompagnement social, des compétences sociales, techniques et administratives pour informer, orienter et résoudre des problématiques relatives à l'accès aux droits. Il s'agit de saisir le sujet central, souvent un peu décalé de la demande initiale,

apporter une lecture professionnelle au-delà du seul énoncé et médiatiser la réponse pour la rendre accessible : lecture de courrier, renouvellement des codes d'accès numériques aux plateformes des administrations, renouvellement de droit, etc. Ces démarches, souvent peu formalisées, sont un appui majeur dans le soutien apporté aux personnes en situation de grande précarité.

Domiciliation

>> **3 973** domiciliations en file active
le 31/12/2025

11 accueils de jour proposent un service de domiciliation. Il s'agit du premier droit, dont va dépendre la possibilité de démarrer toutes les autres démarches administratives ou d'ouverture de droit. Les accueils pensent, au-delà de la domiciliation, la possibilité d'accompagner les personnes.

Droit au logement

>> **581** nouvelles demandes et **896** mises à jour dans le SI SIAO

>> **31** demandes portées via le dispositif d'évitement d'hébergement

>> **188** relogements en logement social et/ou résidence sociale

>> **41** relogements en hébergement d'insertion

>> **11** relogements en hébergement d'urgence

>> **18** mises à l'abri- solutions caritatives (Bureau du Cœur, hébergement citoyen, etc.)

Droits sociaux, droit au séjour, droit au travail

AVERTISSEMENT

L'ensemble de ces démarches sont actuellement inégalement recensé par les structures et ne permet pas de donner une vision consolidée exhaustive du travail conduit.

Les intervenant.es sociaux.les (AS, ES) accompagnent massivement sur les démarches qui concernent l'ensemble des droits connexes au travail d'accès au logement : demande de carte d'identité, déclaration de ressources aux impôts, ouverture de droits RSA, AAH, retraite, etc, mais aussi demande ou renouvellement de titre de séjour, et exerce une fonction de service social pour les personnes en grande précarité.

L'ACCÈS À LA SANTÉ

Les problématiques en santé des personnes reçues en accueil de jour sont parmi les premiers sujets remontés par les équipes : santé fragile ayant contribué à la situation de rue, dégradation de l'état de santé du fait des conditions de vie, absence de soin, ou l'absence de suite de soins, etc. Les problématiques sont autant somatiques que psychiques.

Les accueils de jour ont trois modèles d'organisation pour répondre aux besoins en santé :

1 > La présence de médiatrice/coordinatrice santé dans les équipes (ALIS, Petits-Frères des Pauvres) qui permet de suivre individuellement les parcours des personnes, de l'accès aux droits à la mise en lien avec les professionnel.les de santé.

MÉDIATION SANTÉ

Les accueils du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri travaillent, en lien avec leur coordinatrice santé, à la mise en place de référent.e santé dans les équipes des accueils de jour.

À Alis, la médiatrice santé a reçu 561 personnes en 2025. Elle a effectué 92 ouvertures de droit (Sécu, CSS, CMU, AME), et 214 renouvellements de droit. 17 permanences avec des équipes mobiles santé précarité ont été organisées. A noter que cet accueil bénéficie aussi du regard d'une psychologue présente 0.2 ETP.

Aux Petits Frères des Pauvres, un poste de médiation santé a été créé en juin 2025 (0.5 ETP), permettant le suivi de 92 personnes.

2 > La présence de professionnel.les de santé bénévoles qui reçoivent le public pour des consultations médicales. Les amis de la Rue, Les Iris, Maison de Rodolphe permettent l'accès à une consultation de médecine générale et à une infirmière.

CONSULTATIONS MÉDICALES AUX AMIS DE LA RUE

2 médecins bénévoles se relayent pour assurer une permanence médicale dans un cabinet équipé et dédié à cette activité, dans l'accueil. 447 consultations ont été dispensées.

3 > Le partenariat avec de nombreuses équipes mobiles en santé, avec des permanences et passages réguliers en permanence une à deux fois par mois : somatique, psychique, dépistage et prévention : **Équipe Mobile Psychiatrie Précarité** (Saint-Jean de Dieu et Saint-Cyr au Mont-d'Or pour Villefranche), **Permanences d'Accès aux Soins de Santé Saint-Luc Saint-Joseph et de Villefranche-sur-Saône**, **Équipe Mobile Santé Précarité Opelia-Aria**, **Orthoptiste PASS SJSL**, **Podologue**, **Centre de Planification et d'Éducation Familiale**, **Gynécologue Sans-Frontière**, **Sage-Femmes**, **Protection Maternelle et Infantile**, **AIDES**, **Association de Lutte contre le Sida**, **Centre Départemental d'Hygiène Sociale**, **Centre de Soins**, **d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie Jonathan** (Villefranche).

Le travail sur l'accès aux soins se double d'un important travail d'accès aux droits santé CSS, CMU, AME.

PARTICIPATION ET TRAVAIL PAIR

Si la participation des personnes concernées demande à être développée, il existe d'ores-et-déjà plusieurs initiatives intéressantes.

La Main Tendue à Villefranche organise trois à quatre Conseils de Vie Sociale par an et organise un suivi des décisions. En 2025, les travaux du CVS ont débouché sur un réaménagement des locaux pour permettre un accès à l'hygiène genré, avec un nouvel espace réservé aux femmes, la modification de la forme des repas proposés le midi, et l'orientation des animations collectives sur des problématiques et sujets qui intéressent les personnes.

Les personnes concernées participent au fonctionnement des accueils dans différentes structures, notamment au Point Accueil où elles sont en charge de la gestion du service des petits-déjeuners et de l'accès aux douches-laveries.

Enfin, le travail pair est présent à la Péniche Accueil où un agent d'accueil et d'animation est salarié, faisant ainsi le lien, lorsque c'est opportun, avec les personnes en situation de rue et sur la possibilité d'en sortir.



Accueil de Jour le Phare
Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri

© Regards Croisés, Veronique Vedrene

La coordination des accueils de jour

L'année 2025 a été dédiée à l'élaboration d'un cadre de pensée pour définir le sens de la coordination des accueils de jour.

ÉLABORER UN CADRE D'INTERVENTION

Plan d'action 2030

La première phase du travail de coordination a consisté en élaborer une cartographie de l'activité "accueil de jour" des membres adhérents, soit mettre à plat l'ensemble de leur périmètre d'activité : publics accueillis, composition des équipes salariées et bénévoles, prestations de première nécessité proposées, domiciliation, champs d'intervention de l'accompagnement social individuels et collectifs, animations socio-culturelles, interventions en santé, outils d'observation et de recueil de l'activité, formation continue, représentations en instances, points forts/ressources, attentes vis-à-vis de la coordination. Sur cette base, le Conseil d'Administration a adopté un Plan de travail 2026-2030 qui propose un cadre d'intervention autour de 6 axes : Inconditionnalité de l'accueil, Accès aux prestations de première nécessité, Droit et effectivité de l'accès aux droits, Accès à la santé, Implication des personnes concernées et Observation Sociale.

Inscrire les accueils de jour dans le paysage institutionnel

Faire davantage exister institutionnellement les accueils de jour passe par l'inscription du sujet auprès des partenaires institutionnels et associatifs. Sur la base de premiers écrits (Rapport d'Activité 2024, Plan de travail, notes, etc.), diverses rencontres en bilatéral avec les institutions (DDETS, Métropole, Villes de Lyon et Villeurbanne), des représentations en Instances (Commission Urgence du PLAID, Schéma de la domiciliation, Comité technique de la MVS), des participations en instances techniques et groupes de travail (Alimentation, Accès à l'eau et à l'hygiène, Santé mentale, Logement d'abord, etc.) ont eu lieu. Cette part du travail permet d'approcher les sujets vus depuis les accueils de jour en faisant état des besoins des personnes accueillies, et des problématiques de terrain.

SOUTENIR TECHNIQUEMENT LES ÉQUIPES

Identifier les besoins en interne

La première phase de la coordination dite technique, auprès des équipes qui interviennent dans les accueils de jour s'est appuyée sur la même démarche d'analyse des besoins, d'élaboration d'une feuille de route et d'un plan de travail 2026-2030. Ce dernier document, via le recensement des sujets de travail, vient identifier les axes de travail technique autour des problématiques identifiées. Ainsi, chaque axe de travail fait progressivement l'objet d'une feuille de route dédiée qui comprend les enjeux internes et externes, la description de l'existant dans chacun des accueils, les propositions de travail opérationnel. Cette démarche est à entretenir dans le lien régulier avec les équipes, par des temps de présence dans chacune des structures.

Identifier les besoins et ressources des partenaires

Les accueils de jour fonctionnent avec un partenariat dense, correspondant aux besoins et problématiques rencontrés par les personnes qui fréquentent les accueils de jour. L'ensemble des partenaires est rencontré pour prendre connaissance de leur activité et fonctionnement, mais aussi de leur lien avec les accueils de jour et les pistes de travail à envisager conjointement. La matière collectée a vocation à être transmise aux équipes via de la circulation d'information, et/ou des temps de rencontre et présentation en Comité technique des accueils de jour notamment.

Animer le Comité technique

Le Comité technique des accueils de jour est une instance mensuelle dédiée aux accueils de jour, et principalement investie par les travailleurs sociaux des équipes. Le poste de coordination a repris l'animation de cette réunion. Ce temps permet de :

- Favoriser l'interconnaissance entre les accueils (le CT est organisé chaque mois dans un accueil différent) et les équipes,



- Faire circuler les informations sur l'actualité des accueils : mouvement d'équipe, problématiques d'accueil, places de domiciliation, etc.
- Échanger autour des projets et des pratiques,
- Recevoir des partenaires : MVS Pôle Urgence, MVS Pôle Logement, L'Espace, Culture pour tous.

Ce temps, bien investi par les équipes, permet de récolter les éléments et visions de terrain et de mettre au travail les sujets qui traversent les accueils. En 2025, la coordination a animé 8 Comités Techniques, avec en moyenne 8/10 accueils présents, et une douzaine de salarié.es.

CONSOLIDER L'OBSERVATION ET DONNER À VOIR

Consolider l'observation sociale

Les accueils de jour font face au paradoxe d'offrir un service original, entre prestation de première nécessité et service social de rue, massif, si l'on considère le nombre de passages par permanence d'ouverture, et une relative confidentialité de l'objet. Un important travail d'observation de l'activité, tant du point de vue des publics et de leur besoin, que du travail conduit est à produire pour rendre visible ce que sont les accueils de jour. La coordination des accueils de jour doit donc soutenir l'observation sociale via le recueil de données, puis consolider les données de manière à donner à voir et comprendre ce qui se fait.

Cette matière est valorisée dans les différents lieux et temps d'échange en groupe de travail technique, mais également dans l'observatoire du sans-abrisme co-animé par la MVS et l'Agence d'Urbanisme de Lyon.

Créer, entretenir les supports et favoriser la circulation de l'information

La plaquette des accueils de jour et le site internet www.adjrm.org ont été créés en 2020 avec pour objectif de rendre plus visibles les accueils de jour, les services proposés et leur fonctionnement. Ces supports doivent régulièrement être mis à jour pour en faire des outils opérationnels utiles aux partenaires et aux personnes concernées.

Ces supports, très utilisés, doivent être complétés par des outils pratico-pratiques qui viennent renseigner les accueils entre eux et leurs partenaires, ainsi que les personnes concernées par les modifications de services qui interviennent tous les mois : fermeture exceptionnelle, changement dans les modalités d'accueil, etc. Un document Planning et service des accueils de jour, mis à jour tous les mois est ainsi diffusé. Ces informations sont relayées par les partenaires de la veille sociale.

SUBVENTION MÉTROPOLE HYGIÈNE ET ALIMENTATION

Alertée sur les besoins des personnes sans-abri, la Métropole de Lyon a octroyé une subvention 2025 aux accueils de jour de son territoire. Objectifs : soutenir les accueils dans l'achat de denrées alimentaires afin de compléter les distributions hebdomadaires de la Banque Alimentaire et/ou de produits d'hygiène pour constituer des kits de première nécessité.

Perspectives 2026

INTÉGRER LES NOUVEAUX ACCUEILS DE JOUR DANS LA COORDINATION

Ces dernières années ont vu se créer de nouveaux accueils de jour, fruits de l'évolution de la société et/ou d'approche des problématiques et publics en situation de précarité. Ainsi, de nouveaux accueils ont demandé à intégrer l'association ADJRM permettant d'élargir le champ des réponses en matière d'accueil inconditionnel mais aussi de favoriser l'échange de pratique basée sur l'expérience et le renouvellement des pratiques.

Ainsi, en 2026, La Toile, L'Amicale du Nid, La Halte Villefranche et Au Tambour rejoignent ADJRM.

CONSOLIDER ET DÉCLINER LE PLAN DE TRAVAIL ADJRM

Le Conseil d'Administration ADJRM a adopté un plan de travail en fin d'année 2025. Il s'agit désormais de décliner ce plan en propositions concrètes avec le concours de chacun des accueils de jour et chacune des associations.

POURSUIVRE L'INSTALLATION DE LA COORDINATION DES ACCUEILS DE JOUR DANS LES INSTANCES DU TERRITOIRE

Si la coordination n'a pas vocation à remplacer la présence des accueils dans les instances, elle est en mesure de soutenir une approche consolidée des problématiques rencontrées par les publics sans-abri, mais aussi celles des systèmes de réponses aux personnes tant dans l'accès aux services de première nécessité que dans l'accès aux droits. Cette approche a pour objectif de contribuer à structurer une vision cohérente des accueils de jour sur les territoires du Rhône et de la Métropole de Lyon, en lien étroit avec les institutions pilotes en la matière : DDETS du Rhône, Agence Régionale de Santé, Métropole de Lyon, Villes.

SOUTENIR TECHNIQUEMENT LES ÉQUIPES DES ACCUEILS DE JOUR

Le travail technique conduit au sein du Comité Technique et en lien avec le partenariat de la veille/urgence sociale se poursuit, en veillant à assurer l'échange d'information et de pratiques entre accueils de jour, le renforcement et renouvellement de partenariats souteneurs pour les équipes et les personnes accueillies.

AMÉLIORER L'OBSERVATION ET LA CONNAISSANCE DES BESOINS DES PERSONNES

La place privilégiée d'observation des problématiques rencontrées par les publics doit être approfondies de manière à améliorer la vision des sujets et l'ajustement des systèmes de réponse doit être renforcé.



Atelier Paris-Brest,
Accueil de Jour
Petits-Frères
des Pauvres

© PFP



Les accueils de jour sur le territoire

LA MAISON DE RODOLPHE 1

HOMMES FEMMES A partir de 25 ans

105 rue Villon - 69008 Lyon
Tél. 04 89 61 21 82

SERVICES



LES AMARRES 2

HOMMES FEMMES

25, Rue Salomon Reinach - 69007 Lyon

SERVICES



ACCUEIL SAINT-ANDRÉ 3

FEMMES FAMILLES

2 rue Félicent - 69007 Lyon
Tél. 07 57 41 61 08

SERVICES



LE PHARE 4

FAMILLES

35 avenue Marcel Cerdan - 69100 Villeurbanne
Tél. 04 74 07 92 11

SERVICES



PÉNICHE ACCUEIL 5

HOMMES FEMMES A partir de 18 ans

34 rue Sainte-Hélène - 69002 Lyon
Tél. 06 99 54 01 11

SERVICES



CAO 6

HOMMES FEMMES FAMILLES

24 rue du Colombier - 69007 Lyon
Tél. 04 78 58 38 86
Email : cao@mas-asso.fr

SERVICES



ALIS 7

HOMMES FEMMES FAMILLES

2 petite rue des Feuillants - 69001 Lyon
Tél. 04 72 10 11 34
Email : accueil-alis@orange.fr

SERVICES



POINT ACCUEIL 8

HOMMES FEMMES FAMILLES

66 rue Étienne Richerand - 69003 Lyon
Tél. 04 78 53 88 77
Email : pointaccueil@lahso.org

SERVICES



LES AMIS DE LA RUE 9

HOMMES FEMMES

28 rue d'Alsace - 69100 Villeurbanne
Tél. 04 78 03 55 91

SERVICES



AU TAMBOUR 10

FEMMES

95, rue Crillon - 69006 Lyon

SERVICES



PETITS FRÈRES DES PAUVRES ¹¹

HOMMES FEMMES Plus de 50 ans

38 quai du Docteur Gailleton - 69002 Lyon
Tél. 04 72 40 05 04
Email : avl.lyon@petitsfreresdespauvres.fr

SERVICES



ORÉE AJD ¹²

HOMMES FEMMES FAMILLES 18 à moins de 25 ans

6 rue d'Auvergne - 69002 Lyon
Tél. 04 78 92 88 11
Email : equipe.urgence@fondation-adj.com

SERVICES



LA MAIN TENDUE ¹³

HOMMES FEMMES

461 rue Robert Schuman
69400 Villefranche-sur-Saône
Tél. 04 63 60 05 32

SERVICES



LA HALTE ¹⁴

HOMMES FEMMES FAMILLES

411, rue Dechavanne - 69400 Villefranche-sur-Saône
Tél. 04 74 68 77 21
Email : halte@sauvegarde69.fr

SERVICES



LA TOILE ¹⁵

FEMMES TRANSGENRES NON-BINAIRES

31, rue de Cuire - 69004 Lyon
Tél. 06 50 92 81 22
Email : latoile.accueil@gmail.com

SERVICES



AMICALE DU NID ¹⁶

HOMMES FEMMES

MINORITÉ DE GENRE CONCERNÉ.ES PAR LA PROSTITUTION

Email : prevention@adnaura.fr

SERVICES



LES IRIS ¹⁷

FAMILLES

12, rue Jacqueline Auriol - 69008 Lyon
Tél. 06 11 62 27 93

SERVICES



Légendes





ACCUEILS DE JOUR RHÔNE MÉTROPOLE

SIÈGE DE L'ASSOCIATION

Le MAS
17, rue Crépet
69007 Lyon

CONTACT

adjrm@adjrm.org
06 16 43 59 71

www.adjrm.org

